

Fiche procédure – bilan à distance Stagiaires

Vous suivez actuellement une formation financée par la Région Normandie, et également par l'Europe si c'est une formation « Qualif ». Dans l'optique d'une amélioration continue de nos programmes de formation, un(e) Chargé(e) de mission de la Région va participer au bilan de la formation que vous suivez.

Ce bilan se déroulera à distance, pour un ou plusieurs participants. L'objectif est de recueillir votre parole et celle des équipes qui vous accompagnent pendant votre formation. Grâce à cet échange constructif nous pourrions identifier les points positifs ainsi que, éventuellement, les axes d'amélioration. Vous pourrez également poser des questions au/à la Chargé(e) de mission de la Région.

I. Avant le bilan :

En tant que représentant des stagiaires, il est important que vous prépariez avec les autres stagiaires de la formation le bilan en balayant tous les aspects de formation : contenus de formation, méthodes d'apprentissage, suivi et accompagnement pendant votre formation, documents mis à disposition (papier, numérique, ...), matériel mis à disposition, locaux, gestion administrative, rémunération,

Un temps de préparation doit être prévu pour effectuer cette préparation en groupe pendant la formation.

II. Pendant le bilan :

Le retour collectif que vous avez préparé est présenté en premier.

Vous êtes ensuite invité à parler de votre situation individuelle. Voici les questions qui peuvent vous être posées :

- Que faisiez-vous avant cette formation ?
- Qui vous a orienté vers cette formation ?
- Points positifs / négatifs à ajouter à titre individuel et pas déjà dits dans le retour collectif ;
- Eventuellement votre lieu de stage et comment la période en entreprise s'est passée pour vous ;
- Quel est votre projet ou avez-vous des pistes d'emploi après la formation ?

III. Après le bilan :

Afin de justifier que vous avez bien participé au bilan, votre organisme vous demandera :

- Soit de signer une feuille d'émargement si vous êtes dans le centre de formation ;
- Soit d'envoyer un email d'attestation sur l'honneur au responsable de formation si vous êtes chez vous (modèle fourni par votre organisme de formation).